du poème philosophique. Ce que nous devons lui demander avant tout, c'est de s'attacher aux notions claires, simples et vraies sur Dieu, sur l'homme et sur le monde, de ne pas se perdre dans des raisonnements subtils et de contempler les choses de haut. Dans ces conditions, la poésie peut devenir l'utile auxiliaire de la philosophie, lui prêter son charme insinuant et travailler avec elle à instruire et moraliser les hommes.

Cette thèse, écrite dans un latin élégant et clair, fut fort appréciée. Quelque temps après, dans sa leçon d'ouverture à la Sorbonne, M. Patin, parlant de Lucrèce, s'exprimait ainsi : « Il y a là des trésors d'imagination et de poésie qui ont été mis en lumière dernièrement dans une thèse soutenue, devant notre Faculté, par un savant et spirituel professeur de la Faculté de Lyon, M. Hignard. Il a très bien montré comment Lucrèce avait réussi, dans une exposition de nature si abstraite, à répandre sur les matières les plus obscures et les plus arides la clarté, la grâce, l'agrément, l'intérêt. »

Dans la thèse française, les Hymnes homériques sont de la part de M. Hignard, comme le dit M. Sainte-Beuve (5) « le sujet d'une savante étude et d'un examen vraiment critique. » Ce travail, qui forme un volume de trois cents pages, assurait à son auteur une place importante parmi les savants que l'Université de France peut à juste titre opposer aux philologues étrangers. Ceux-ci, d'ailleurs, à partir de ce moment, ne firent pas difficulté pour le reconnaître comme un des leurs. Plusieurs lui demandèrent communication de ses travaux. Déjà, quand il était allé à Leyde,

<sup>(5)</sup> Nouveaux lundis, t. X, p. 67, note.